

Paris, le 12 août 2020

Agressions contre les maires :
L'AMIF lance une enquête à la rentrée

Il y a tout juste un an, nous étions recueillis devant la dépouille du maire de Signes, mort pour avoir voulu empêcher un dépôt sauvage de gravats de chantier.

Un drame qui nous confrontait violemment à la question de la protection des maires dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

Un an plus tard, les violences faites aux élus sont en augmentation selon les chiffres du ministère de l'Intérieur.

Un premier pas en direction d'une meilleure protection des élus et d'un renforcement du pouvoir de police des maires a été fait *via* la loi Engagement et proximité. Puis le Sénat s'est emparé du sujet en lançant une [consultation des maires en septembre 2019](#) qui a sans doute permis de prendre la mesure de l'ampleur et de la gravité de la situation...

Mais face à des comportements qui s'aggravent et à une liste « d'agressés » qui ne cesse de s'allonger (233 élus agressés depuis le début de l'année contre 198 l'année dernière à la même époque), l'heure n'est plus aux tergiversations.

Les membres du bureau de l'Association des Maires d'Ile-de-France et son président Stéphane Beudet sont particulièrement choqués et bouleversés par les agressions dont sont victimes de plus en plus d'élus locaux et ce, dans l'exercice de leurs fonctions, « cette nouvelle forme de délinquance pollue nos villes et nos villages. Ces agressions sont la conséquence de comportements délictueux, et du manque de moyens donnés aux élus dans l'exercice de leurs fonctions » déplore Stéphane Beudet.

Parce que « protéger les maires, c'est protéger la République », l'AMIF veut contribuer à mettre fin à ces situations inacceptables. Elle va initier dès la rentrée une enquête auprès des maires d'Ile-de-France, afin de recueillir davantage d'éléments permettant de prendre précisément la mesure du phénomène dans notre région.

L'enquête mesurera notamment le sentiment d'insécurité des maires dans l'exercice de leur fonction d'officier de police judiciaire. Elle recensera les élus qui ont été victimes de comportements agressifs dans le cadre de leurs fonctions.

Dans la lignée de la publication de ses deux livres blancs sécurité, et de ses travaux sur le statut de l'élu, cette enquête visera in fine à proposer des solutions pour améliorer la protection des élus des villes et des villages.

Contact presse : Graziella Riou – griou@amif.asso.fr – 06 14 42 25 70